



Vendée Energie

*Producteur responsable
pour votre territoire*

**Rapport
d'activité
2020**



En 2020, malgré les contraintes, Vendée Energie a poursuivi son développement à un rythme soutenu pour conserver l'avance acquise par notre département dans le domaine des énergies nouvelles.

Evidemment, à cause de la crise sanitaire, nous avons dû repousser la réalisation de certaines opérations, notamment l'installation de plusieurs ombrières et la construction de trois centrales photovoltaïques au sol, sur d'anciens centres d'enfouissement de déchets. En revanche, nos centrales solaires, nos parcs éoliens et nos unités de méthanisation ont pu produire sans discontinuer.

En dépit des difficultés dues à la crise, l'année 2020 a été marquée par des avancées importantes en matière de production d'énergie verte.

Nous avons mis en service l'unité de méthanisation agricole Métha Nord Vendée, à Cugand ; un projet que nous avons financé à hauteur de 25 %.

Nous avons aussi posé la première pierre de l'usine LHYFE, à Bouin, premier site industriel européen de production d'hydrogène vert, raccordé directement à nos éoliennes. Pour débloquer les financements privés, et ainsi permettre le lancement de ce projet révolutionnaire, nous avons investi 2 M€ dans le capital de la société, à travers notre nouvelle filiale, Vendée Hydrogène.

L'année 2020 a également été marquée par la concrétisation de nos politiques d'avenir en matière de distribution d'énergies vertes à des fins de mobilité décarbonée.

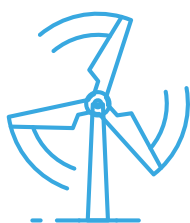
Après celles de Mortagne-sur-Sèvre, de la Chaize-le-Vicomte, et d'Essarts-en-Bocage, nous avons mis en service, à Fontenay-le-Comte, la quatrième station bioGNV de Vendée.

En partenariat avec le SyDEV, nous avons aussi lancé les études pour la construction, à la Roche-sur-Yon, de la première station multi-énergies vertes et locales de France, distribuant à la fois du bioGNV, de l'électricité et de l'hydrogène. Petit à petit, les particuliers, les entreprises de transport et les collectivités vendéennes bénéficieront d'un vrai panel de solutions décarbonées issues du territoire.

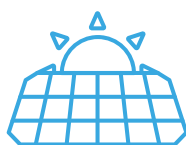
Je remercie toute l'équipe de Vendée Energie pour le travail effectué, ainsi que les administrateurs et les élus. Ensemble, nous continuons d'avancer à grandes enjambées pour atteindre un modèle de production et de consommation énergétiques réellement durable ; un modèle que nous contribuons à inventer au fur et à mesure que nous nous dirigeons vers lui.

Alain LEBOEUF
Président de Vendée Énergie

Chiffres clés



Éolien :
66 MW



Photovoltaïque au sol :
25 MWc
pour 123 635m² de panneaux



Méthanisation :
30 GWh/an



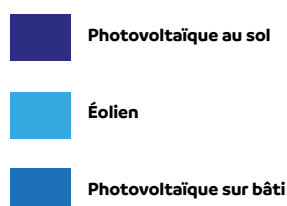
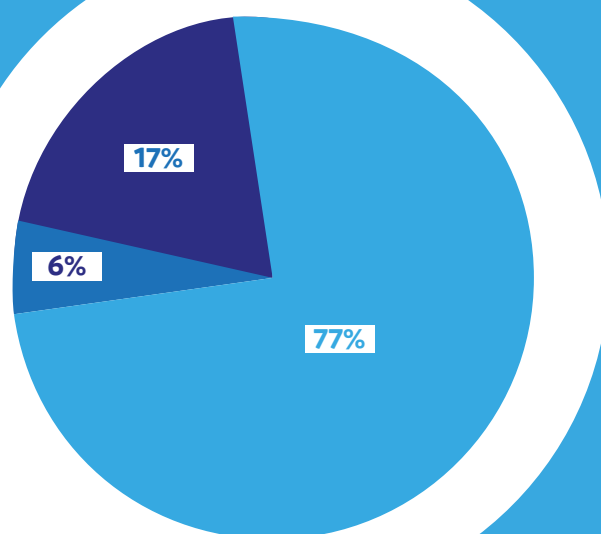
Photovoltaïque sur bâti :
10 MWc
pour 58 022m² de panneaux



Production d'électricité :
177 GWh/an

20 % de la production d'énergie renouvelable éolienne et photovoltaïque de la Vendée soit plus de **58 000** foyers vendéens alimentés en électricité renouvelable

Production



Capital

11 539 077 €

Chiffre d'affaires

(groupe)

17 341 701 €

Résultat

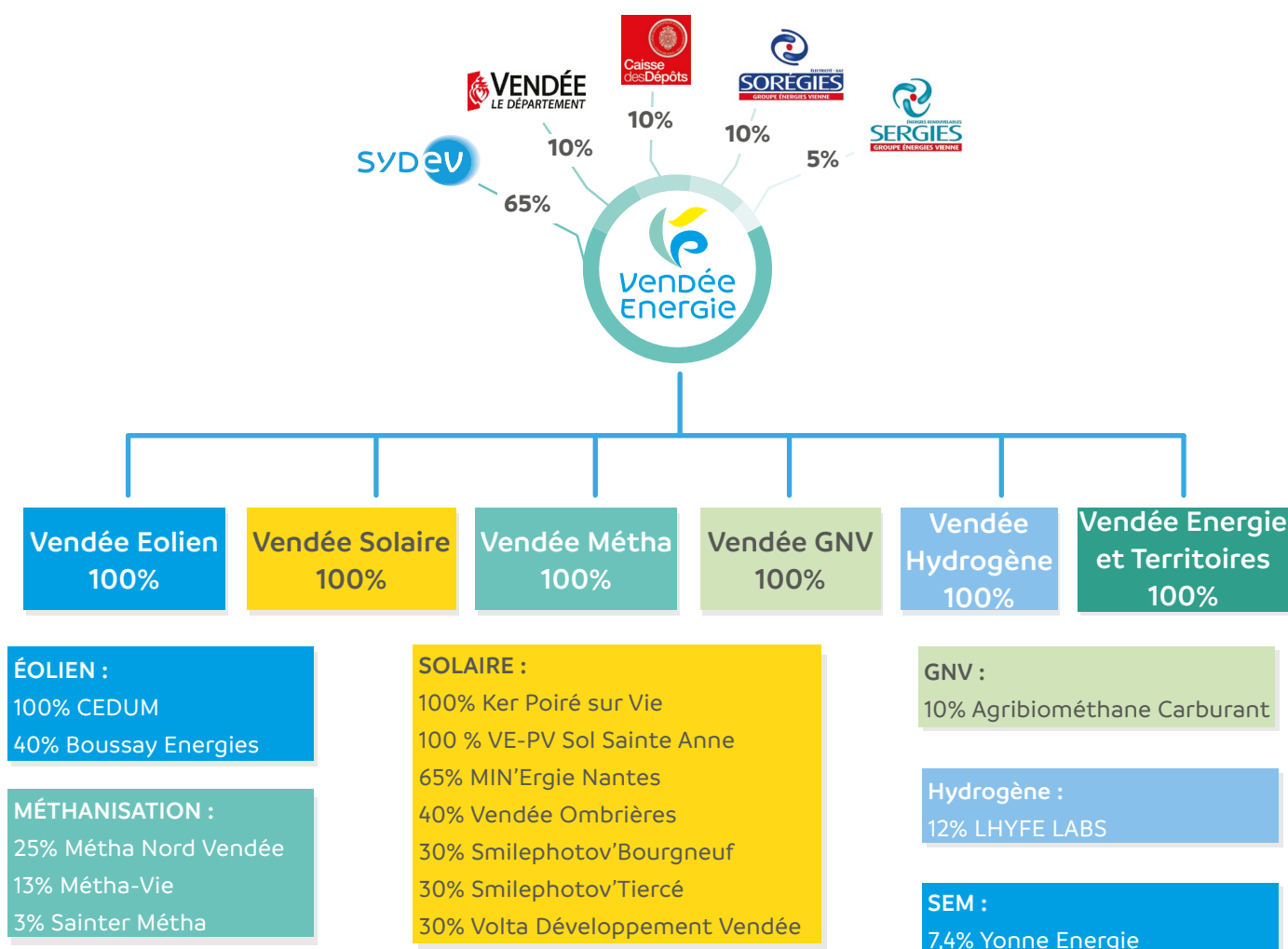
(groupe)

2 672 568 €

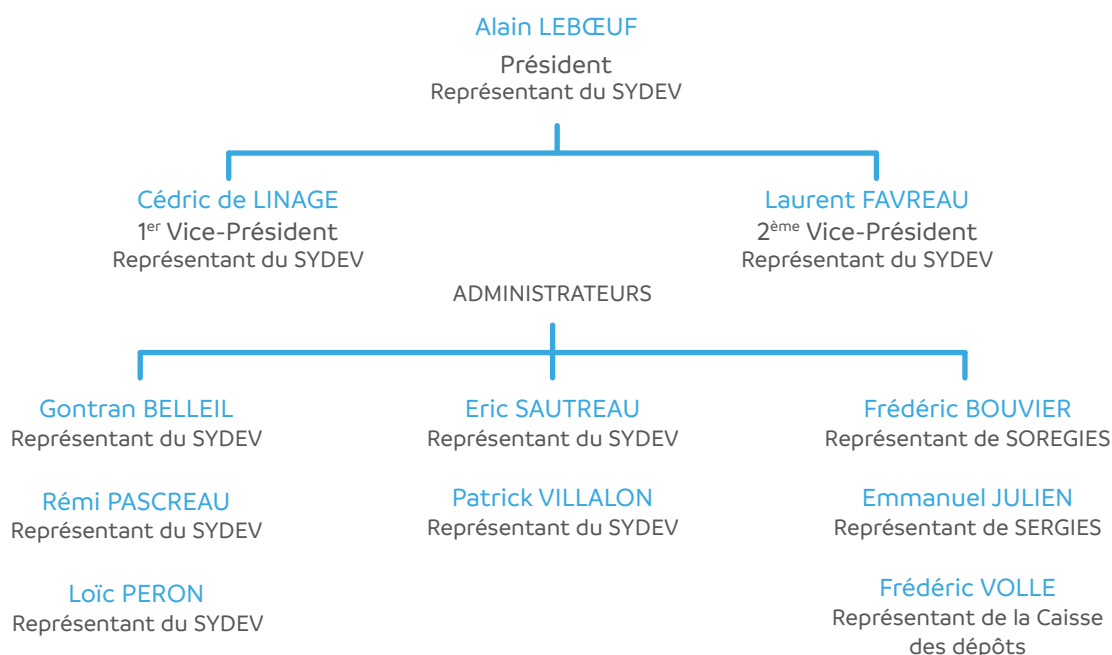
Depuis 2012, Vendée Énergie, Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) réalise et exploite des installations de production d'énergie auprès notamment des collectivités vendéennes.

Créée par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV), elle a pour mission de développer les sources de production d'énergie renouvelable en concertation avec les acteurs locaux du territoire.

Vendée Énergie est dirigée par un Conseil d'administration, présidé depuis juin 2014, par Monsieur Alain LEBŒUF, Président du Conseil départemental de la Vendée. Ce dernier a désigné Monsieur Olivier LOIZEAU en qualité de Directeur Général de la Société, depuis septembre 2012.

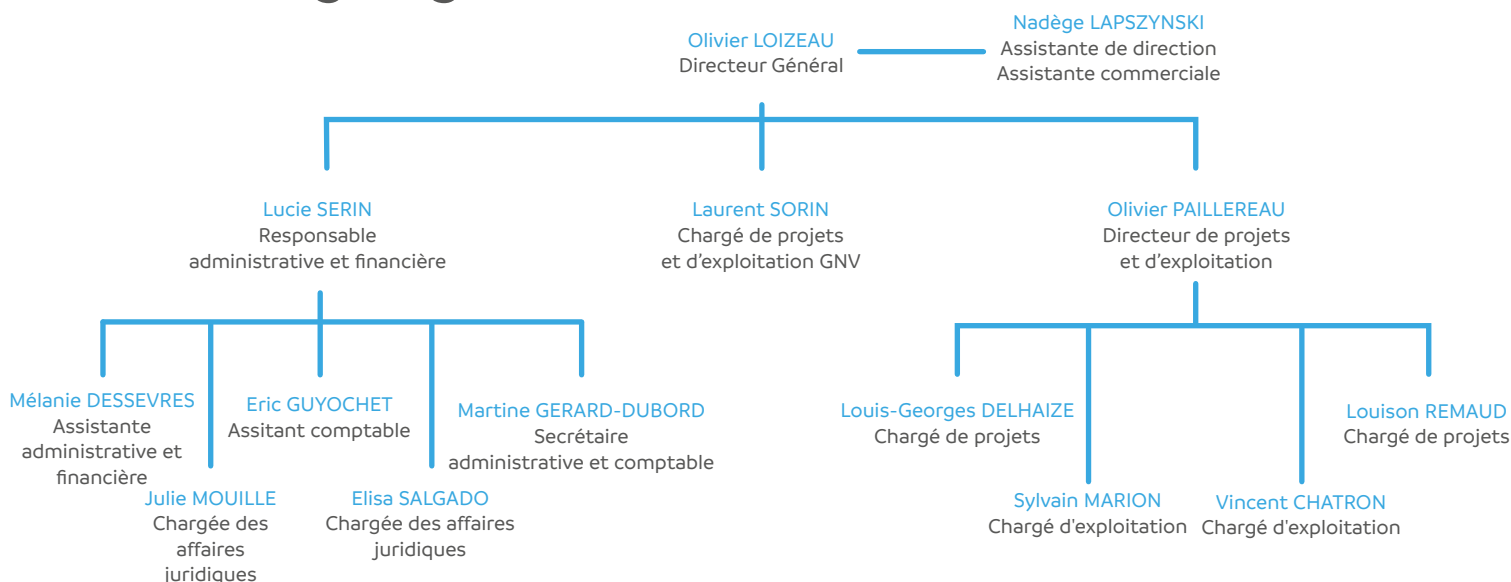


Conseil d'administration



Les administrateurs de la Société, représentant les collectivités, **ont été désignés pour 6 ans en 2020**, lors du renouvellement du Comité syndical du SyDEV. Les mandats des administrateurs représentant le collège privé ont été renouvelés en 2015 pour 6 ans.

Organigramme Personnel



Moyens

Pour le bon fonctionnement de Vendée Energie et afin de lui permettre d'y établir son siège social, le SyDEV a mis à la disposition de la Société des locaux meublés et équipés, objet d'une nouvelle convention entre les deux structures moyennant le versement d'un loyer, pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Le coût annuel de cette mise en commun s'élève à 20 000 euros HT pour la location des bureaux auquel s'ajoutent des prestations associées pour un coût global de 30 700 euros HT.



Fin 2020, la région des Pays de la Loire compte 1 072 MW de puissance installée en éolien (+ 6 % par rapport à 2019), dont 263 MW pour le département de la Vendée (idem 2019). La Vendée représente plus de 24 % de la puissance éolienne installée en Pays de la Loire.

La production éolienne des parcs vendéens s'élève, en 2020, à 556 GWh, et couvre 12,1% de la consommation d'électricité du département(*) soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 205 000 foyers vendéens (**). Grâce à ses 7 parcs éoliens d'une puissance de 59 MW, Vendée Énergie a produit 122,7 GWh d'électricité renouvelable sur le département en 2020, soit plus de 22 % de la production éolienne vendéenne.

Vendée Énergie accompagne également les départements voisins dans leur transition énergétique et exploite aujourd'hui un nouveau parc éolien de 7,2 MW sur la commune de Boussay en Loire-Atlantique avec 13,4 GWh d'électricité verte produite en 2020.

(*)Consommation finale d'électricité en 2020 de la Vendée : 4 582 GWh, soit - 4,3% par rapport à 2019 (Source ENEDIS).

(**)Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

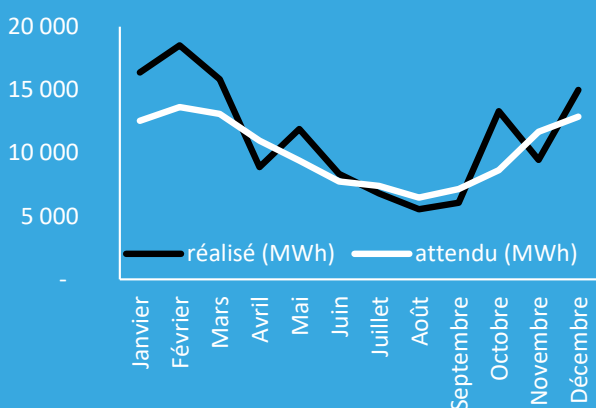
Vendée Énergie en quelques chiffres

55 éoliennes en exploitation (8 parcs)

66 MW de puissance installée

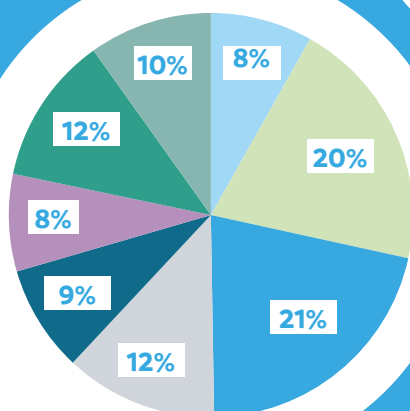
13,2 GWh de production

Production des parcs éoliens en MWh :



Répartition de la production des parcs éoliens en % :

Ile d'Olonne
 Langon
 Mouzeuil
 Bernard
 Benet
 Bouin
 Paisillier
 Boussay



Parc éolien de Boussay

Le parc éolien de Boussay (44), porté par la SARL Boussay Energies, a été raccordé fin 2019 et a commencé à injecter au 1er janvier 2020.

En application du protocole conclu avec la SEM SyDELA Energies 44, Vendée Energie a procédé fin 2020 à la cession de 60 % des parts de ce projet à la SEM du Syndicat d'Énergie de Loire-Atlantique, conservant 40% à travers sa filiale Vendée Éolien.

Projet St Cyr en Talmondaïs/St Vincent sur Graon

Le projet éolien développé en propre par Vendée Energie sur les secteurs de St Cyr-en-Talmondaïs/ St Vincent-sur-Graon (10 machines) a été autorisé fin 2018. Un recours a été déposé contre celui-ci début 2019, reportant ainsi sa construction. La Cour Administrative d'Appel (CAA) de Nantes a rejeté ce recours le 23 octobre 2020. Un pourvoi devant le Conseil d'État a été déposé par les opposants et de nouveau rejeté le 7 juillet 2021.

Le projet est aujourd'hui purgé et étudié en vue de sa construction.

Projet éolien de Sainte Gemme la Plaine

Vendée Energie a également fait l'acquisition fin 2019, par l'intermédiaire de sa filiale Vendée Eolien, d'une société de projet dénommée Centrale Eolienne du Millard (CEDUM) porté par le développeur éolien VOL-V. Cette société portait deux projets de parcs éoliens dénommés EDUM (6 machines) et EMAR (8 machines). Le premier, EDUM, est aujourd'hui autorisé par le Préfet et purgé de tout recours, ce parc peut désormais être construit. Le second, EMAR, avait été refusé par le Préfet. Vendée Énergie n'a pas souhaité porter recours sur cette décision.



Parc Éolien « Boussay Énergies » - Boussay (44)

Photovoltaïque

Fin 2020, la région des Pays de la Loire compte 620 MWc de puissance installée en photovoltaïque (+10 % par rapport à 2019), dont 215 MW pour le département de la Vendée (+12 % par rapport à 2019). La Vendée représente 34,7 % de la puissance photovoltaïque installée en Pays de la Loire.

La production photovoltaïque des centrales vendéennes s'élève à 237 GWh, et couvre 5,2 % de la consommation d'électricité du département(*), soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 87 700 foyers vendéens (**).

Avec 64 centrales d'une puissance globale de 29 MWc installées sur le département fin 2020, Vendée Énergie a produit 35,1 GWh au cours de l'année, soit près de 15% de la production photovoltaïque vendéenne, tous producteurs confondus.

Vendée Énergie accompagne également les départements voisins dans leur transition énergétique et exploite aujourd'hui 3 installations d'une puissance globale de 5,7 MWc, en dehors de la Vendée.

(*)Consommation finale d'électricité en 2018 de la Vendée : 4 582 GWh, soit - 4,3% par rapport à 2019 (Source ENEDIS).

(**)Consommation annuelle d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude sanitaire : 2 700 kWh/an (Source ADEME).

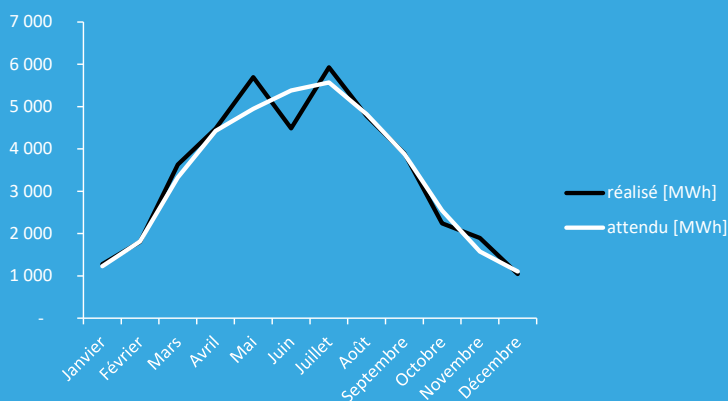
Vendée Énergie en quelques chiffres

67 centrales sur bâtiments et au sol

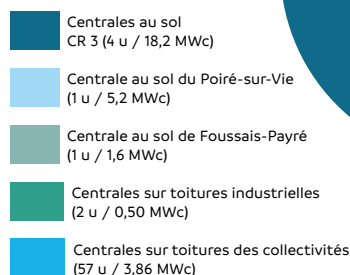
35 MWc de puissance installée

41,2 GWh de production

Production des centrales solaires en MWh



Répartition de la production des centrales solaires en %





Centrale photovoltaïque - Dojo - La Roche-sur-Yon (85)

Programme photovoltaïque sur toiture

Au cours de l'année 2020, Vendée Énergie à travers sa filiale Vendée Solaire, a développé une quarantaine de projets de centrales photovoltaïques prioritairement sur les bâtiments des collectivités pour une puissance totale de 5,9 MWc. Sur l'ensemble de ces projets étudiés :

- 16 projets sont en attente de la décision de la collectivité ou du propriétaire (3,2 MWc),
- 18 projets sont validés et en cours d'instruction administrative (1,8 MWc),
- 7 projets ont obtenu les autorisations et sont prêts à construire en 2021 (648 kWc),
- 3 centrales ont été construites au cours de l'année 2020 (235 kWc).

Par ailleurs, une opération pilote de centrale solaire (39 kWc) en autoconsommation collective, a été construite par Vendée Énergie sur le pôle commercial Espace La Fontaine à La Génétouze. L'électricité produite sera consommée à 90% par cinq commerçants (boulangerie, supérette, esthéticienne, coiffeuse, leuriste) occupants ce bâtiment communal.

Programme « Centrales solaires au sol »

Vendée Énergie avait été lauréat, début 2019, des Appels d'Offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) pour la construction de 3 nouvelles centrales photovoltaïques au sol sur des terrains dégradés.

L'une est située sur le centre d'enfouissement de Ste Anne à La Roche sur Yon (85). Les deux autres centrales sont développées pour le compte de la SEM Alter Énergies, de la SEM Mauges Energies et du Sictom Loir et Sarthe sur des centres d'enfouissement des communes de Bourgneuf en Mauges (49) et de Tiercé (49).

Vendée Énergie a été contrainte de reporter certaines consultations du fait de la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 qui a fortement impacté la production de modules photovoltaïques et les importations associées. Les marchés de fournitures et de travaux de ces projets ont été lancés fin 2020 pour une réalisation sur 2021 et début 2022.

Centrale solaire au sol - CET « Basses Barbantes » - La Roche-sur-Yon (85)



Programme «Vendée ombrières»

Vendée Énergie en partenariat avec la société SEE YOU SUN a créé la société Vendée Ombrières. Cette société a pour vocation de construire et d'exploiter de petites ombrières photovoltaïques de moins de 100 kWc sur les parkings publics des collectivités. Courant 2020, une cinquantaine de projets a été étudiée (4,7 MWc) avec un objectif de construction d'une dizaine de sites par an.

Vendée Énergie porte également des projets d'ombrières photovoltaïques sur des parkings de plus grande taille notamment pour le compte d'industriels (7 MWc). Les premières installations devraient voir le jour avant fin 2021.

Biométhane Et hydrogène

Forte de son expérience de producteur d'énergie renouvelable, Vendée Énergie diversifie son activité dans la production et la distribution de BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) et d'Hydrogène vert.

Méthanisation

Vendée Énergie investit aux côtés du monde agricole et contribue ainsi au développement de la production de Biométhane sur le département.

Pour exemple, Vendée Énergie détient 13% des parts de la SAS METHA-VIE, créée en 2013, aux côtés de la CAVAC, d'AGRIAL, de BONILAIT et d'un collectif d'agriculteurs dénommés AGRIMETHABEL. Cette unité de méthanisation située sur la commune du Poiré sur Vie produit annuellement 2,2 millions de m³ de Biométhane injectés sur le réseau de distribution. Ce biogaz est aujourd'hui acheté par Vendée Énergie et distribué dans ses stations-services BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules).

Vendée Énergie a également investi en 2019 à hauteur de 25% dans la SAS Métha Nord Vendée qui porte un projet d'unité de méthanisation à la ferme sur la commune de Cugand (85). Construite courant 2020, cette unité produira en 2021 : 65 m³/h de Biométhane.

Pour le portage des prises de participation dans les unités de méthanisation territoriales et agricoles, Vendée Énergie a créé une filiale dédiée et dénommée Vendée Métha.





Station BioGNV de Fontenay-le-Compte - Juin 2020

Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)

Le SYDEV a adopté fin 2016 un schéma directeur de 6 stations d'avitaillement en BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicules) à déployer à l'horizon 2025. Vendée Énergie, à travers sa filiale Vendée GNV, s'est positionnée pour réaliser ce réseau, en diversifiant ainsi ses activités dans la distribution de Bio-carburants.

Après la mise en service d'une 1ère station à la Chaize le Vicomte en juin 2018 et d'une 2ème à Essarts en Bocage en juin 2019, Vendée Énergie a mis en service en juillet 2020 une troisième station BioGNV sur la commune de Fontenay le Comte. Cette troisième réalisation a été menée en partenariat avec la Société PRIMAGAZ qui exploite sur ce même site, une station GNL (Gaz Naturel Liquéfié).

Fin 2020, un accord cadre a été lancé par Vendée Énergie pour la réalisation de 3 nouvelles stations sur les communes de Challans, La Roche sur Yon et Les Sables d'Olonne dont la mise en service est programmée fin 2021, début 2022.

Ces trois futures stations seront multi-énergies vertes et locales avec d'une part la distribution d'hydrogène vert produit sur le site de Lhyfe à Bouin (85), d'autre part la distribution de BioGNV issu des installations de production de biométhane du département et d'électricité verte via des superchargeurs pour véhicules électriques.

Le SYDEV (Syndicat Départemental d'Énergie de la Vendée) portera les investissements pour la distribution de l'hydrogène vert et les Superchargeurs. Vendée Énergie construira la partie BioGNV et exploitera l'ensemble.

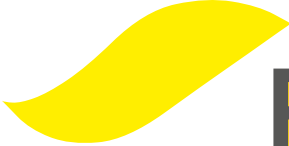
Hydrogène vert : une énergie d'avenir

Au premier semestre 2020, la société LHYFE dans laquelle Vendée Hydrogène a investi 2 M€, a commencé la construction du premier site industriel européen de production d'hydrogène vert à Bouin (85). Cette usine raccordée directement au parc éolien de Vendée Énergie à Bouin, produira par électrolyse de l'eau de mer, de l'hydrogène 100% vert en quantité industrielle (300 kg/jour).

Pour distribuer ce carburant vert, Vendée Énergie et le SYDEV ont étudié courant 2020 l'implantation d'une première station-service de distribution d'hydrogène vert dans la ville de La Roche-sur-Yon. Le permis de construire de cette station multi-énergies a été déposé en décembre 2020. De nombreuses collectivités vendéennes sont associées à cette opération afin de développer les usages et d'ouvrir la voie à ce carburant d'avenir. Cette station permettra d'alimenter notamment une première ligne de bus ainsi que des véhicules de collectivités (bennes à ordures ménagères, utilitaires, etc.). Elle sera également ouverte au grand public.

Pose de la première pierre de l'usine Lhyfe à Bouin - Septembre 2020





Situation Financière

Compte de résultat de Vendée et Energie et du Groupe
au 31 décembre 2020

	Vendée Énergie	Groupe
Produits d'exploitation	13 287 009 €	17 341 701 €
Charges d'exploitation	10 038 171 €	-13 400 108 €
Résultat d'exploitation	3 201 778 €	3 894 533 €
Résultat financier	-826 931 €	-1 312 295 €
Résultat exceptionnel	1 347 248 €	1 149 629 €
Impôts sur les bénéfices	1 000 902 €	-1 059 300 €
Résultat Net de l'exercice	2 721 194 €	2 672 568 €

Bilan financier de Vendée Énergie au 31 décembre 2020

ACTIF	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ	0 €
Immobilisations incorporelles	0 €
Immobilisations corporelles installations techniques	33 200 364 €
Autres immobilisations	17 878 €
Immobilisations en cours	396 572 €
Titres et participations	479 292 €
Créances rattachées à des participations	6 699 745 €
Autres immobilisations financières	2 383 €
ACTIF IMMOBILISÉ	40 796 232 €
Créances clients et comptes rattachés	3 197 646 €
Autres créances	788 555 €
Capital souscrit appelé, non versé	0 €
Valeurs mobilières de placement	400 000 €
Disponibilités	11 323 187 €
Charges constatées d'avance	70 435 €
ACTIF CIRCULANTE	15 779 823 €
TOTAL ACTIF	56 576 055 €

PASSIF

Capital social ou individuel	11 539 077 €
Prime d'émission	2 462 523 €
Réserves	2 742 603 €
Report à nouveau	1 €
Résultat de l'exercice	2 721 194 €
Subventions d'investissement	743 014 €
CAPITAUX PROPRES	20 208 413 €
Provisions pour risques	10 000 €
Provisions pour charges	1 829 282 €
PROVISIONS	1 839 282 €
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	31 587 655 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	617 428 €
Dettes fiscales et sociales	953 838 €
Autres dettes	1 369 439 €
EMPRUNTS ET DETTES	34 528 360 €
TOTAL PASSIF	56 576 055 €





Carte des Installations

PARCS EOLIENS

- 1 Benet - Parc de Lesson (12 MW)
- 2 Bouin - Parc des Polders du dain (7,5 MW)
- 3 Boussay - Parc de Boussay (7,2 MW)
- 4 Le Bernard - Parc des Métairies (12 MW)
- 5 Le Langon - Parc de Plisson (5,6 MW)
- 6 L'Île-d'Olonne - Parc de Chemé (4,8 MW)
- 7 Mouzeuil-Saint-Martin - Parc des Masures (8 MW)
- 8 Saint-Étienne-de-Brillouet - Eoliennes du Paisillier (8 MW)

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL

- 9 Avrillé - Centre d'Enfouissement Technique Chemin de Quineveau (3,2 MWc)
- 10 Foussais-Payré - Centre d'Enfouissement Technique (1,6 MWc)
- 11 Givrand - Centre d'Enfouissement Technique Soleil Levant (4,95 MWc)
- 12 Le Poiré-sur-Vie - Centre d'Enfouissement Technique La Loge (5,2 MWc)
- 13 La Roche-sur-Yon - Centre d'Enfouissement Technique Basse Barbonte (4,995 MWc)
- 14 Talmont-Saint-Hilaire - Centre d'Enfouissement Technique Guénessière (4,995 MWc)

CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES SUR BATI

- 15 Aizenay - Dojo (80 kWc)
- 16 Aizenay - Institut Médico-Educatif (80 kWc)
- 17 Aizenay - STEP (53 kWc)
- 18 Aizenay - Vestiaires du stade (24 kWc)
- 19 Beaulieu-sous-la-Roche - Restaurant scolaire (29 kWc)
- 20 Bellevigny - Salle de sport (63 kWc)
- 21 Bournezeau - Ecole La courte échelle (36 kWc)
- 22 Bretignolles-sur-Mer - Ateliers Municipaux (95 kWc)
- 23 Bretignolles-sur-Mer - Salle de Tennis (106 kWc)
- 24 Chaillé-les-Marais - Complexe sportif (79 kWc)
- 25 Chaix - Ecole (7 kWc)
- 26 Challans - Centre Technique Intercommunal (80 kWc)
- 27 Chantonay - Services Techniques (248 kWc)
- 28 Fontenay-le-Comte - Ecole Bouron Massé (35 kWc)
- 29 Fontenay-le-Comte - Ecole Marceau Breteaud (33 kWc)
- 30 Fontenay-le-Comte - PEMU (249 kWc)
- 31 Froidfond - Ateliers Municipaux (34 kWc)
- 32 Givrand - Centre Technique Intercommunal (98 kWc)
- 33 Givrand - Centre Technique Municipal (36 kWc)
- 34 Guémené-Penfao - La Touche (249 kWc)
- 35 La Bruffière - Ateliers Municipaux (61 kWc)
- 36 La Chaize-le-Vicomte - Ecole Pierre Perret (36 kWc)
- 37 La Châtaigneraie - Groupe Scolaire (28 kWc)
- 38 La Gaubretière - Salle de sport (89 kWc)
- 39 La Meilleraie-Tillay - Salle de sport (71 kWc)
- 40 Les Achards - Ecole Le Pré aux Oiseaux (43 kWc)
- 41 Les Achards - Salle de sport (99 kWc)
- 42 La Rochelle - Hangar (249 kWc)
- 43 La Roche-sur-Yon - Dojo (100 kWc)
- 44 La Roche-sur-Yon - Ecole Angelmière (36 kWc)
- 45 La Roche-sur-Yon - Ecole du Pont Boileau (83 kWc)
- 46 La Roche-sur-Yon - Ecole Léonce Gluard (21 kWc)
- 47 La Roche-sur-Yon - Ecole Moulin Rouge (72 kWc)
- 48 La Roche-sur-Yon - Institut Médico-Educatif (81 kWc)
- 49 La Roche-sur-Yon - MAPAD (96 kWc)
- 50 Le Bernard - Ateliers Municipaux (38 kWc)
- 51 Le Poiré-sur-Vie - Ecole Les Pensées (55 kWc)
- 52 Le Poiré-sur-Vie - Logements ZAC Espérances (19 kWc)
- 53 Les Essarts - Salle de sport (61 kWc)
- 54 Les Herbiers - Serres Municipales (32 kWc)
- 55 Les Sables-d'Olonne - Ecole René Millet (35 kWc)
- 56 L'Hermenault - Ecole Jules Verne (67 kWc)
- 57 L'Île-d'Elle - Foyer Rural (36 kWc)
- 58 L'Île-d'Olonne - Salle du Pré Neuf (96 kWc)
- 59 Longeville-sur-Mer - Salle de sport (16 kWc)
- 60 Luçon - Usine d'eau potable (100 kWc)
- 61 Mareuil-sur-Lay-Dissais - Salle de sport (82 kWc)

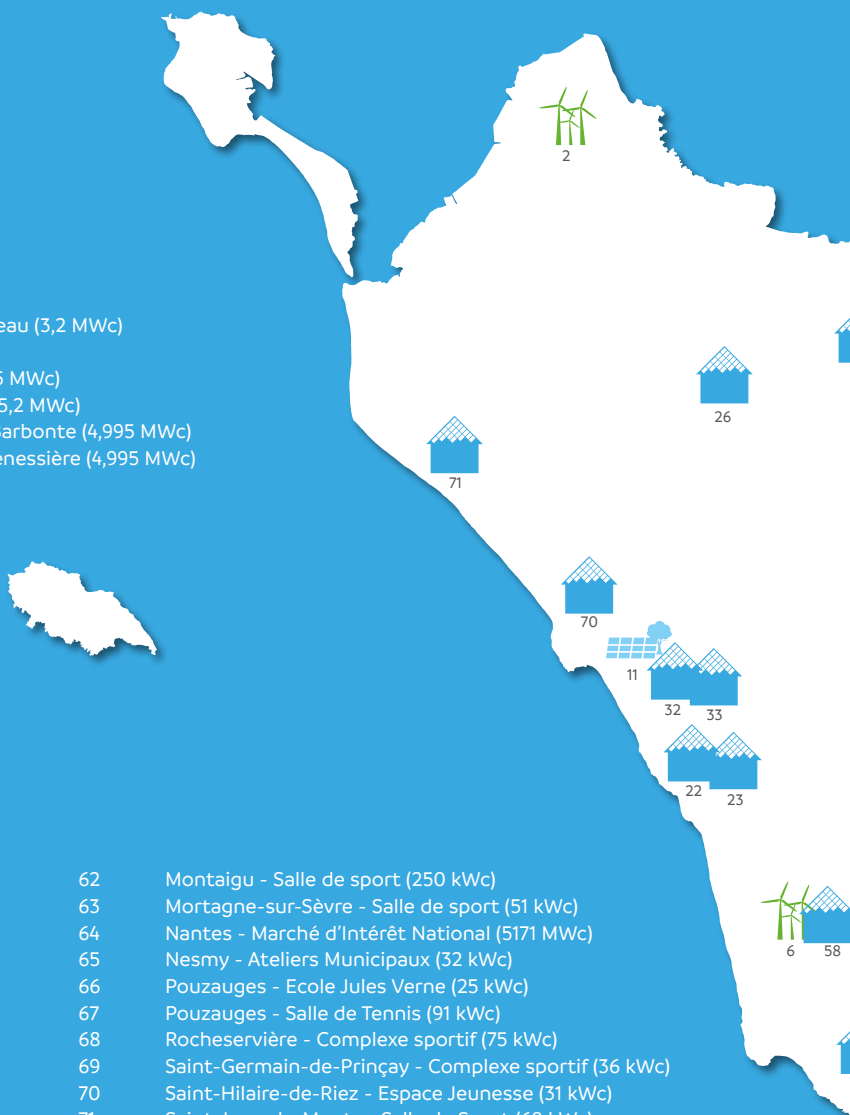
- 62 Montaigu - Salle de sport (250 kWc)
- 63 Mortagne-sur-Sèvre - Salle de sport (51 kWc)
- 64 Nantes - Marché d'Intérêt National (5171 MWc)
- 65 Nesmy - Ateliers Municipaux (32 kWc)
- 66 Pouzauges - Ecole Jules Verne (25 kWc)
- 67 Pouzauges - Salle de Tennis (91 kWc)
- 68 Rocheservière - Complexe sportif (75 kWc)
- 69 Saint-Germain-de-Prinçay - Complexe sportif (36 kWc)
- 70 Saint-Hilaire-de-Riez - Espace Jeunesse (31 kWc)
- 71 Saint-Jean-de-Monts - Salle de Sport (68 kWc)
- 72 Saint-Laurent-sur-Sèvre - Salle de Sport (93 kWc)
- 73 Saint-Martin-des-Noyers - Salle de Sport (60 kWc)
- 74 Saint-Philbert-de-Bouaine - Restaurant scolaire (56 kWc)
- 75 Thorigny - Cantine/Bibliothèque (14 kWc)

UNITÉS DE MÉTHANISATION

- 76 Cugand - Métha Nord Vendée (210 Nm³/h)
- 77 Le Poiré-sur-Vie - MéthaVie (260 Nm³/h)
- 78 Sainte-Hermine - Sinter Méthanisation (528 kW)

STATIONS BIO-GNV

- 79 Fontenay-le-Comte - Station BioGNC / GNL
- 80 La Chaize-le-Vicomte - Station BioGNC
- 81 Les Essarts - Station BioGNC
- 82 Mortagne-sur-Sèvre - Station BioGNC







Siège social

**3 rue du Maréchal Juin, CS 80040
85036 La Roche-sur-Yon Cedex**

Tel. : 02 51 45 88 86

Fax : 02 51 45 88 99

E-mail : ve@vendee-energie.fr

WWW.VENDEE-ENERGIE.FR